



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutien à la politique du livre

Question écrite n° 13506

Texte de la question

M. Dominique Potier attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les orientations budgétaires du PLF 2026 concernant le livre et la lecture. Le PLF 2026 prévoit en effet une baisse significative des crédits consacrés au livre ainsi qu'une diminution du soutien apporté au Centre national du livre (CNL). Ces décisions ont provoqué une mobilisation inédite de l'ensemble de la chaîne du livre, alors même que le nombre de lecteurs recule chaque année. Selon les données publiées par le CNL, seuls 56 % des Français se déclarent spontanément lecteurs réguliers en 2025, soit un recul de 5 points par rapport à 2023, atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis 2015. Cette baisse concerne l'ensemble des catégories sociales, des tranches d'âge et touche tout autant les femmes que les hommes. De même, la part des Français ayant lu au moins 5 livres au cours des douze derniers mois recule, passant de 69 % en 2023 à 63 % en 2025. Cette évolution est d'autant plus préoccupante que la France se distingue historiquement par la densité et l'excellence de son réseau de librairies et de bibliothèques, ainsi que par la tenue de nombreux festivals consacrés au livre et à la lecture sur l'ensemble du territoire, qui contribuent à rendre le livre vivant et accessible au plus grand nombre. Ces coupes budgétaires semblent en décalage avec les engagements publics de l'État, ainsi qu'avec les conclusions du rapport sénatorial de juillet 2025, intitulé *L'aide de l'État au secteur du livre : un soutien efficace*, lequel souligne l'efficacité d'une politique publique essentielle à la biodiversité et à l'accès de tous à la culture. De leur côté, les États généraux de la lecture pour la jeunesse, vaste consultation nationale visant à « redonner toute sa place au livre », ont pour ambition d'enrayer la baisse continue du temps consacré à la lecture. Ils proposent une feuille de route sur dix ans articulée autour de trois grands axes : renouer avec le plaisir de lire, engager une dynamique de massification de la lecture et faciliter et systématiser les coopérations entre les professionnels de la jeunesse. Dans ce contexte, il l'interroge sur les mesures concrètes qu'il entend mettre en œuvre afin d'atteindre ces trois objectifs, tant pour la jeunesse que pour l'ensemble de la société. Il lui demande également de garantir un niveau de financement à la hauteur des enjeux pour le secteur et à assurer au Centre national du livre les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13506

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2026](#), page 2024